

Juillet 2006

n°6, Lettre d'information pour les utilisateurs et les partenaires
de la coopérative de consommation AutoPartage Provence

Tarifs spécial vacances

Comme chaque année, voici nos tarifs spéciaux à la semaine pour les vacances ; prix TTC avec le carburant compris, valables uniquement entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2006 :

Abonnés « Entrée Libre » carburant compris	Une semaine, 500 km (+km supplémentaire)	Deux semaine, 1000 km (km sup.)
Tarifs S (Twingo, Smart, Panda)	280 € (+0,20 €)	510 € (+0,20 €)
Tarif M (206, Punto, Modus)	310 € (+0,21 €)	570 € (+0,21 €)
Tarif L (Partner, Multipla)	340 € (+0,22 €)	630 € (+0,22 €)

Abonnés « Sociétaires » carburant compris	Une semaine, 500 km (km supplémentaire)	Deux semaine, 1000 km (km sup.)
Tarifs S (Twingo, Smart, Panda)	250 € (+0,18 €)	460 € (+0,18 €)
Tarif M (206, Punto, Modus)	280 € (+0,20 €)	510 € (+0,20 €)
Tarif L (Partner, Multipla)	310 € (+0,21 €)	570 € (+0,21 €)

Ces tarifs n'apparaissent pas lorsque vous utilisez le devis en ligne. Ils seront appliqués systématiquement sans que vous ayez à en faire la demande.

Pour les kilométrages importants, vous pouvez toujours bénéficier chez notre partenaire Avis à St Charles d'une Clio diesel climatisée pendant une semaine avec 1750 km pour 292 € ou pendant quinze jours avec 3500 km pour 543 € (sans carburant).

Profitez des heures gratuites la nuit pour vos sorties

Cela vous a peut-être échappé ; la nuit nos voitures coûtent moins cher. En semaine, entre 21h et 9 h du matin les heures sont gratuites, vous ne payez que les kilomètres parcourus. Les vendredi et samedi soir, les heures gratuites démarrent à 23h pour finir à 9h du matin.

Trois nouvelles voitures ont été mises en place

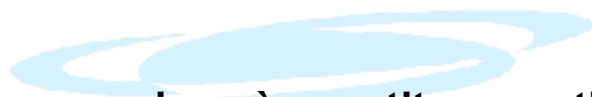
Depuis trois mois, deux nouveaux points de stationnement ont été ouverts au Pharo et au Prado-Périer avec une voiture chacun. De plus, une nouvelle Fiat Panda a été ajoutée à la gare St Charles. Nous avons donc 7 points de stationnement pour 16 voitures en service.

Investissez dans la voiture partagée...

Vous trouvez que l'autopartage a de l'avenir ? Pourquoi ne pas prendre part à son développement ? Il est possible de vous impliquer en prenant une part sociale, en aidant à la diffusion de l'information, en investissant un peu de votre épargne.

... devenez sociétaire

Vous êtes abonné au tarif « Entrée Libre » ? Vous avez versé 200 € lors de votre adhésion. Vous pouvez devenir sociétaire à tout moment en versant un complément de 714 €. En devenant sociétaire de notre coopérative vous vous impliquez dans le développement de notre service, vous bénéficiez évidemment de tarifs plus avantageux sur vos utilisations (-15% en moyenne). De plus, vous aurez droit à une réduction sur votre impôt sur le revenu de 228,67 €¹.



Provence

... souscrivez à nos titres participatifs (rémunération de 7% par an)

Afin de financer le développement rapide de notre service, nous vous proposons aujourd'hui de souscrire pour sept ans à nos titres participatifs. D'un montant unitaire de 200 €, votre investissement sera rémunéré en deux temps :

- ◆ chaque année, un intérêt vous sera versé, égal à celui du Livret A de la Caisse d'Épargne augmenté de 1%. Un bonus proportionnel à la croissance du nombre d'abonnés sera également versé en plus de l'intérêt de base.
- ◆ au terme des sept ans, le titre est remboursé avec une prime de 25%.

En moyenne, sur sept ans, la rémunération annuelle devrait dépasser les 7%. Pour plus de renseignement, merci de nous contacter au 04 91 00 32 94.

¹ La part sociale de 914,69 € est remboursée sur demande dans un délai maximum de deux ans. Pour bénéficier de la réduction d'impôt de 25%, il faut garder votre part sociale pendant au moins cinq ans.